

**Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations - PAFIO**

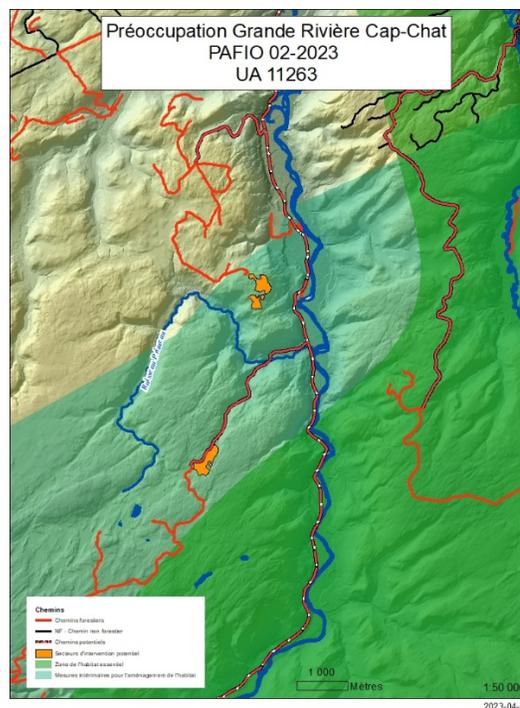
1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Nature Québec	
2. PRÉOCCUPATION	
Usage : X	
Opérationnelle :	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
<p>Selon le plan d'aménagement forestier de l'aire de fréquentation du caribou de la Gaspésie (2013-18), la sous-zone de 700 mètres et moins « cherche à faire évoluer les peuplements forestiers vers des habitats moins favorables à l'établissement de prédateurs », et les coupes progressives doivent donc être privilégiées. Or, les coupes prévues sont des coupes de régénération qui favorisent les proies alternatives des prédateurs (original) et ne permettent pas de conserver certains attributs de l'habitat préférentiel du caribou (Nadeau-Fortin et al. 2016). Considérant que la situation est critique pour le caribou de la Gaspésie, et dans l'attente d'une stratégie de protection prévue pour juin 2023, Nature Québec demande le retrait des chantiers qui se superposent à la sous-zone de moins de 700 mètres.</p>	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
Grande rivière Cap-Chat, ZHR	
Carte jointe : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
4. ENJEU	
Protection du Caribou	
5. OBJECTIF	
Privilégier les coupes progressives ou le retrait des SIP	
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR	
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:	
VOIC sur le rétablissement du Caribou de la Gaspésie	

7. SOLUTIONS POTENTIELLES

Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :

Le bloc au nord ne se prête pas à de la coupe partielle à cause de sa composition en feuillu intolérants. L'ouverture partielle d'un tel peuplement favoriserait les essences fruitières propres aux type écologique MS1, favorables à l'original, aux cerfs et aux prédateurs mais pas aux caribous. Dans le contexte, une coupe totale suivie d'un scénario de remise en production d'épinette et d'un traitement d'éducation favorisant l'enrésinement serait à propos pour ce secteur. Afin de limiter le développement de peuplement favorable aux prédateurs. De plus, des mesures de mitigation particulière pour le caribou sont appliqué.

Le bloc au sud ne se prête pas à de la coupe partielle puisqu'il se situe dans des pentes fortes et n'a pas la densité ni la composition requise. Mais, puisqu'il contient une proportion notable d'épinette prémature (45 ans) et que l'âge de maturité se situe plutôt à 65 ans, il est proposé de reporter la récolte de ce secteur au prochain quinquennal.



8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :

9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
--

Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.

10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES
--

Suggestion, consulter le secteur faune
--